

# CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION DU PROGRAMME “LEROY&MOI” - BREST

Version 26/03/2025

Leroy Merlin France, Société Anonyme au capital de 100.000.000 euros, inscrite au RCS de Lille Métropole sous le n° 384 560 942, dont le siège social est sis rue Chanzy-Lezennes, 59712 Lille Cedex agissant également au nom et pour le compte de la société Leroy Merlin GSB, SNC au capital de 29 925 500 euros, inscrite au RCS de Lille Métropole sous le n° 408 957 363, sise Rue Chanzy-Lezennes, 59712 Lille Cedex 9 (“Leroy Merlin”), met en place, un programme de fidélité dénommé “LEROY&MOI” (le « Programme ») réservé à ses clients (les « Adhérents »), dans le magasin LEROY MERLIN de BREST (ci-après dénommé “le Magasin”) à compter du 26 mars 2025.

Le Programme est applicable uniquement aux clients du Magasin ou contextualisés dans ce Magasin sur le site internet [www.leroymerlin.fr](http://www.leroymerlin.fr) (le “Site Internet”).

Le Programme est un programme de fidélité proposant à ses Adhérents de bénéficier d'Avantages spécifiques. Dans le cadre de ce programme, l'Adhérent peut choisir d'adhérer soit à l'option LEROY&MOI soit à celle de LEROY&MOI + selon les conditions définies ci-dessous.

## ARTICLE 1 : OBJET

Les présentes conditions générales d'utilisation (les « Conditions ») définissent les conditions d'adhésion, de participation du Programme ainsi que les avantages fidélité du Programme (les “Avantages”).

En adhérant au Programme, l'Adhérent accepte, sans réserve, les termes des présentes Conditions, disponibles en Magasin ou sur le Site Internet.

Le Programme n'est pas applicable aux produits vendus sur la marketplace.

## ARTICLE 2 : COMMENT REJOINDRE LE PROGRAMME ?

Pour rejoindre le Programme, le client doit :

- être une personne morale représentée par son représentant légal ou personne physique majeure disposant de la capacité juridique

Lors de l'Adhésion , le Client communique à Leroy Merlin:

| Pour les personnes Physiques                                                                                                                                                      | Pour les personnes morales                                                                                                                                                                                                                                 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"><li>- Civilité</li><li>- Nom et prénom</li><li>- Adresse e-mail valide</li><li>- Numéro de téléphone valide</li><li>- Adresse postale</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>- Dénomination sociale</li><li>- Numéro SIREN</li><li>- Nom et prénom du représentant légal</li><li>- Adresse e-mail du contact</li><li>- Numéro de téléphone valide du contact</li><li>- Adresse du siège</li></ul> |

L'Adhérent doit également communiquer son souhait ou non, de recevoir les communications de Leroy Merlin dans le cadre du Programme.

Afin de permettre la vérification des informations communiquées, Leroy Merlin se réserve le droit de demander lors de l'adhésion d'une personne morale au Programme et à tout moment, la communication des documents suivants:

- Un extrait Kbis, un extrait D1 ou un avis de situation SIRENE de moins de 3 mois selon le statut juridique de son activité
- Une pièce d'identité du représentant légal.

La non communication de ces informations ainsi que toutes anomalies les concernant peut faire obstacle à l'adhésion au Programme. Les Adhérents autorisent Leroy Merlin à procéder à toutes les vérifications qui lui sembleraient nécessaires, sans pour autant que Leroy Merlin ait l'obligation de procéder à une vérification systématique des informations communiquées.

Tout changement des informations sus-citées devra être notifié à Leroy Merlin dans les meilleurs délais en se rendant directement sur le Site Internet, l'Application ou en Magasin.

L'adhésion au Programme se fait :

- sur simple demande, dans le Magasin
- ou sur le Site Internet en se contextualisant
- ou sur l'Application

Le Programme est personnel et nominatif.

Pour toute adhésion d'une personne physique au Programme, le Programme est proposé dans la limite d'une souscription par personne. Toutefois, sur demande de l'Adhérent, un co-titulaire du même foyer pourra être déclaré. L'Adhérent reste responsable de l'utilisation du Programme. En cas de rupture du foyer, seul l'Adhérent continuera à bénéficier du Programme et des points et Avantages.

En tout état de cause, l'adhésion au Programme ne peut en aucun cas être cédée, transférée ou vendue à quiconque ou utilisée à d'autres fins que celles définies aux Conditions.

Le Programme est totalement dématérialisé. L'Adhérent disposera d'une carte digitale depuis son espace personnel accessible depuis l'Application ou sur le Site Internet.

## ARTICLE 3 - DUREE DE VALIDITE - TARIF DE L'ADHESION - RENOUELEMENT

### Programme LEROY&MOI :

L'adhésion au Programme LEROY&MOI est gratuite à l'exception des coûts de connexion à internet nécessaires à l'utilisation du Site Internet ou à l'application mobile Leroy Merlin (l'«Application»). Les frais de connexion à internet sont à la charge exclusive de l'Adhérent.

L'adhésion au Programme LEROY&MOI est illimitée dans le temps.

L'Adhérent peut, à tout moment, partir du Programme:

- depuis son espace client sur le Site Internet ou l'Application
- auprès d'un collaborateur en Magasin

L'adhésion au Programme et le compte fidélité accessible depuis le Site Internet seront désactivés dans les meilleurs délais. A compter de la désactivation, l'Adhérent perd tous les points fidélité (sans possibilité de récupération ultérieure) et Avantages associés, à l'exception de la garantie réparation 5 ans dont il continue de bénéficier selon les conditions décrites aux présentes et dans la notice d'information annexée. Les données personnelles d'un Adhérent seront supprimées au plus tard un mois à compter de la demande de résiliation.

### Programme “LEROY&MOI +” :

L'adhésion au Programme “LEROY&MOI +” a une durée de validité de 12 (douze) mois à compter de la date d'adhésion.

L'adhésion au programme LEROY&MOI + est soumise à une cotisation de 10€ (dix euros) payable par tout moyen de paiement accepté en Magasin, sur le Site Internet en se contextualisant sur le Magasin ou sur l'Application.

Pour toute adhésion depuis le Site Internet ou l'Application, l'Adhérent dispose d'un délai de rétractation (voir Article 9 des Conditions)

A compter de l'échéance de validité de l'adhésion au programme “LEROY&MOI +” et à défaut de renouvellement, l'accès aux avantages de “LEROY&MOI+” prendra fin et l'Adhérent basculera automatiquement dans le programme gratuit “LEROY&MOI” et bénéficiera de plein droit des avantages du programme “LEROY&MOI”.

Tous les Avantages acquis avant l'échéance resteront acquis pendant toutes leurs périodes de validité et les points fidélités cumulés non convertis en Avantages seront soumis aux Avantages de LEROY&MOI.

Par ailleurs, tout manquement aux présentes Conditions, toute utilisation abusive ou frauduleuse du Programme et des Avantages, tout agissement visant à perturber le Programme, toute falsification des informations transmises par l'Adhérent, tout achat effectué au moyen de titres de paiement volés, détournés ou sans provision ou encore tout comportement préjudiciable aux intérêts de Leroy Merlin entraînera de plein droit la radiation de l'Adhérent, l'annulation de ses points fidélité et des Avantages obtenus, sans compensation ni indemnisation d'aucune sorte. L'Adhérent sera informé de cette radiation par tout moyen que Leroy Merlin jugera approprié.

## ARTICLE 4: CUMUL DES POINTS FIDÉLITÉ

Le Programme permet à l'Adhérent de cumuler des points fidélité lors de chaque achat de produits et/ou services réalisés dans le Magasin ou sur le Site Internet, selon les modalités suivantes :

1€ dépensé= 1 point fidélité (arrondi à l'euro inférieur du montant de l'achat)

Leroy Merlin pourrait également offrir ponctuellement aux Adhérents certains avantages supplémentaires. Ces avantages peuvent varier en fonction du Programme et/ou du magasin de rattachement choisi par l'Adhérent au moment de son adhésion et/ou de la création de son compte Leroy Merlin. Les modalités d'obtention des Avantages seront alors communiquées lors de la mise en place de l'opération par Leroy Merlin.

Les points fidélité n'ont pas de durée de validité. Néanmoins, en l'absence d'utilisation du Programme (pour effectuer un achat ou un retrait de commande), pendant une durée de plus de 12 (douze) mois consécutifs à compter de l'adhésion au Programme ou à compter de sa dernière utilisation, les points fidélité seront perdus.

L'Adhérent cumule des points fidélité en présentant en caisse la carte de fidélité digitale ou en renseignant le n° de la carte de fidélité digitale sur le Site Internet ou l'Application.

Il est précisé que lors d'une commande, le versement de l'acompte ne déclenche pas l'attribution de points fidélité. Les points fidélité relatifs au montant total de cet achat sont attribués au moment du retrait de la marchandise.

Les points fidélité sont cumulables sur tous les produits vendus par Leroy Merlin en Magasin, l'Application et/ou sur le Site Internet, et ce même lors des opérations promotionnelles.

En cas de demande de retour des produits achetés en magasin, sur l'Application ou sur le Site Internet par l'Adhérent, les points fidélité afférents aux produits remboursés seront décomptés du total des points fidélité de l'Adhérent selon les modalités suivantes:

- lors du retour de l'intégralité des articles achetés : tous les points cumulés suite à cet achat seront retirés par Leroy Merlin dès l'enregistrement du retour produit.
- lors du retour d'une partie des produits achetés : les points cumulés pour le ou les produits retournés seront retirés par Leroy Merlin dès l'enregistrement du retour produit.

Pour les Adhérents du programme, les remises fidélités générées sont acquises et conservées. A ce titre, les points générés par le ou les produit(s) retournés seront déduits du solde de point de l'Adhérent. Par conséquent, le solde de points du compte fidélité de l'Adhérent peut être négatif.

Toutefois:

- dans l'hypothèse où les remises fidélité générées suite à l'achat du ou des produit(s) retourné(s) n'auraient pas été utilisées par l'Adhérent avant le retour du ou des produit(s) concerné(s), Leroy Merlin se réserve le droit de supprimer les remises fidélités du compte de l'Adhérent.
- dans le cas où les remises fidélité générées suite à l'achat du ou des produit(s) retourné(s) auraient été utilisées par l'Adhérent avant le retour du ou des produit(s) concerné(s), Leroy Merlin se réserve le droit de déduire du remboursement du ou des produit(s) ayant générés ou ayant contribué à générer les remise fidélités le montant des remises fidélités utilisées.

Il est précisé que les points fidélité n'ont aucune valeur marchande. Ils ne peuvent être ni repris, ni échangés contre de l'argent ou leur valeur en espèces.

En tout état de cause, l'Adhérent peut utiliser uniquement les points fidélité cumulés disponibles sur son solde.

L'Adhèrent peut consulter librement et gratuitement le solde de ses points fidélité sur demande en magasin, sur son ticket de caisse après chaque achat en magasin, ou depuis son compte client sur le Site Internet ou sur l'Application.

ARTICLE 5: AVANTAGES DU PROGRAMME

Programme LEROY&MOI:

Tout Adhèrent au Programme LEROY&MOI ayant effectué un 1er achat peut bénéficier des Avantages suivants :

- **Remise de Fidélité de 10€** : lorsque l'Adhèrent atteint un cumul de 500 points fidélité, il bénéficie automatiquement d'une remise de fidélité de 10€ valable 3 mois en Magasin, sur le Site Internet (hors produits marketplace et achat de carte cadeau) et sur l'Application. Les remises de fidélité sont utilisables en une ou plusieurs fois mais ne sont pas cumulables entre elles. La remise de fidélité ne peut être utilisée qu'au moment du paiement de l'acompte dans le cas d'une passation de commande. Aucune remise de fidélité ne pourra être utilisée lors du paiement du solde de la commande passée et/ou de son retrait. Pour toute utilisation d'une remise de fidélité lors d'un achat en Magasin, Leroy Merlin se réserve le droit de demander la présentation de la pièce d'identité de l'Adhèrent.
- **La Garantie Réparation 5 ans** : L'Adhèrent bénéficie, sans supplément de prix, d'une Garantie Réparation 5 ans offerte par Leroy Merlin à compter de l'achat des produits, en complément des garanties légales ou des garanties commerciales proposées, aux conditions décrites dans la notice d'information sur la Garantie Réparation 5 ans valant contrat de garantie commerciale. Cette dernière est annexée aux Conditions présentes sur le Site Internet et/ou disponible sur simple demande en Magasin.
- **Retour des produits sans ticket de caisse** : Tout produit à l'exception de ceux listés dans nos conditions générales de vente, peut être échangé ou remboursé dans l'un des magasins dans un délai de douze (12) mois à compter de l'achat, sans ticket de caisse, à la condition que lors de son achat, l'Adhèrent se soit identifié en caisse ou connecté à son compte client, permettant ainsi l'enregistrement du produit ou du service.

Programme LEROY&MOI +:

L'adhésion au programme "LEROY&MOI +" permet à l'Adhèrent de bénéficier des avantages suivants:

- **Remise de Bienvenue** : Dès le paiement de la cotisation au programme "LEROY&MOI +", l'Adhèrent bénéficie d'une remise de Bienvenue de 5% à utiliser au cours d'une journée de son choix et dans le mois qui suit l'adhésion, sur la présentation en caisse de l'identifiant fidélité ou du renseignement du n° fidélité sur le Site Internet ou l'Application. La remise de Bienvenue est applicable uniquement lors de la première Adhésion, en cas de renouvellement, l'Adhèrent ne pourra plus bénéficier de cette remise.
- **Remise de Fidélité** : Tous les 2000 points, l'Adhèrent bénéficie d'une remise de Fidélité de 10%, valable six (6) mois et à utiliser au cours d'une journée de son choix, en magasins Leroy Merlin, sur le Site Internet et/ou sur l'Application. La remise de Fidélité se génère automatiquement dès que le seuil de 2000 points est atteint. L'Adhèrent ne pourra pas cumuler plus de 10 journées de remise en même temps. Les remises de Bienvenue et de Fidélité ne sont pas cumulables entre elles et s'appliquent sur tous ses achats et/ou commandes de l'Adhèrent effectués au cours de la journée de son choix. Ces remises ne s'appliquent pas sur les services (pose, livraison, location, carte cadeaux, la marketplace ...). Elles ne sont pas cumulables avec toute autre promotion réservée aux Adhérents du Programme, ni avec les remises quantitatives affichées en rayons, les remises sur des produits en solde ou fin de série, les remises accordées lors d'une journée exceptionnelle (par exemple : - x% sur tous vos achats ou - y% sur l'article de votre choix)
- **La Garantie Réparation 5 ans** : L'Adhèrent bénéficie, sans supplément de prix, d'une Garantie Réparation 5 ans offerte par Leroy Merlin à compter de l'achat des produits, en complément des garanties légales ou des garanties commerciales proposées, aux conditions décrites dans la notice d'information sur la Garantie Réparation 5 ans valant contrat de garantie commerciale. Cette dernière est annexée aux Conditions présentes sur le Site Internet et/ou disponible sur simple demande en Magasin.
- **Retour des produits sans ticket de caisse** : Tout produit à l'exception de ceux listés dans nos conditions générales de vente, en parfait état, peut être échangé ou remboursé dans l'un des magasins dans un délai de 12 (douze) mois à compter de l'achat, sans ticket de caisse, à la condition que lors de son achat, l'Adhèrent se soit identifié en caisse ou connecté à son compte client, permettant ainsi l'enregistrement du produit ou du service.
- **La Garantie casse** : L'Adhèrent bénéficie pendant 6 (six) mois à compter de l'achat, sans supplément de prix, d'une Garantie Casse lors du transport, du stockage et de la mise en oeuvre des produits avec franchise, souscrite auprès de la société ALLIANZ IARD, aux conditions décrites dans les notices d'informations valant Conditions Générales d'Assurances. Ces dernières sont présentes sur le Site Internet et/ou disponibles sur simple demande en Magasin.

ARTICLE 6 : EXCLUSION D'UTILISATEURS

Les avantages du Programme ne sont en aucun cas cumulables avec les avantages liés au programme de fidélité "LEROY&MOI pour les Pros". Un client ne peut pas être Adhèrent à la fois dans le Programme et dans le programme "LEROY&MOI pour les Pros".

ARTICLE 7 : MODIFICATION OU SUPPRESSION DU « PROGRAMME »

Leroy Merlin se réserve le droit de modifier, suspendre ou supprimer, à tout moment, le Programme, les Avantages, ainsi que les Conditions, sous réserve d'en informer par tout moyen les Adhérents en respectant un préavis de 1 (un) mois, dès lors que la modification apportée est défavorable à l'Adhèrent. Ainsi, en cas d'enrichissement du Programme ou d'avantage supplémentaire en faveur de l'Adhèrent, celui-ci sera applicable immédiatement.

Aucune modification ou suppression du Programme, ne pourra donner droit à une quelconque indemnité au bénéfice de l'Adhèrent.

ARTICLE 8 : RESPONSABILITÉ

Leroy Merlin s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires visant à assurer le bon fonctionnement du Programme. Toutefois, sa responsabilité ne pourra être engagée :

- en cas d'indisponibilité du Programme du fait d'un cas de force majeure ou imputable au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers ;
- en cas d'interruption momentanée pour des raisons techniques ou de maintenance;
- en cas d'utilisation frauduleuse par un tiers desdits avantages.

L'Adhèrent du Programme est responsable de l'utilisation du Programme. En cas d'usurpation ou d'utilisation frauduleuse de son compte fidélité et de ses avantages, il devra avertir rapidement Leroy Merlin pour clôturer son compte.

ARTICLE 9. RÉTRACTATION

Conformément aux articles L.221-18 et suivants du Code de la consommation, l'Adhèrent dispose d'un délai de rétractation de quatorze (14) jours à compter de la date d'adhésion faite en ligne sur le Site Internet ou sur l'Application par l'Adhèrent. Pour exercer son droit de rétractation, l'Adhèrent peut utiliser le bordereau type de rétractation (disponible ici) ou tout autre moyen (papier libre) comportant sa décision de rétractation sans ambiguïté et l'adresser avant l'expiration du délai de quatorze (14) jours susmentionné à Leroy Merlin:

- soit par message via le formulaire accessible à l'adresse suivante : <https://www.leroymerlin.fr/contact.html>
- soit par email à l'adresse [contact.site.internet@leroymerlin.fr](mailto:contact.site.internet@leroymerlin.fr)

Leroy Merlin accuse réception de la demande de rétractation de l'Adhèrent par email. Pour être remboursé, l'Adhèrent ne devra pas avoir bénéficié de quelque manière que ce soit des Avantages liés au Programme.

En cas de rétractation, le montant de la cotisation au Programme "LEROY&MOI+" sera remboursé à l'Adhèrent dans les quatorze (14) jours suivant la réception de la déclaration de rétractation. La carte de fidélité ainsi que les Avantages associés le cas échéant seront annulés.

ARTICLE 10 : GESTION DES LITIGES

Étape 1. En cas de litige à l'occasion de la souscription et/ou de l'utilisation du Programme, l'Adhèrent peut adresser une réclamation écrite au Magasin, ou au service Relation Client Internet pour une commande passée sur le Site Internet ou l'Application dont l'adresse figure en bas de page.

Étape 2. Si l'Adhèrent n'est pas satisfait de la réponse apportée par le Magasin, ou en cas d'absence de réponse, il peut adresser une réclamation écrite à la Relation Client, par e-mail : [relationclient@serviceclient.leroymerlin.fr](mailto:relationclient@serviceclient.leroymerlin.fr) ou par courrier adressé à l'adresse suivante :

**LEROY MERLIN – Relation Client**  
**Rue Chanzy-Lezennes, 59712 LILLE CEDEX 9.**

Étape 3. Si l'Adhèrent n'est pas satisfait de la réponse apportée par la Relation Client, ou en cas d'absence de réponse, il peut adresser une réclamation écrite au service de médiation FEVAD, pour toute réclamation liée à un achat en Magasin ou sur le Site Internet introduite au cours des douze (12) derniers mois, par voie électronique : <https://www.mediateurfevad.fr> ou par courrier adressé à l'adresse suivante :

**Médiateur de la consommation FEVAD**  
**BP 20015**  
**75362 PARIS CEDEX 8**

La solution proposée par le Médiateur ne s'impose pas aux parties, qui restent libres à tout moment de sortir du processus de Médiation.

ARTICLE 11 : LOI APPLICABLE ET TRIBUNAL COMPETENT

Les présentes Conditions sont soumises à la loi française. En cas de litige, une solution amiable sera au préalable recherchée. Tout litige relatif à l'exécution des présentes Conditions sera de la compétence exclusive des juridictions françaises.

ARTICLE 12 : PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Leroy Merlin attache une grande importance à la protection et au respect de la vie privée et des données personnelles de ses clients.

Leroy Merlin respecte le RGPD, la loi Informatique et Liberté modifiée et ses règles internes relatives à la protection des données personnelles adoptées pour préserver et garantir les droits des personnes sur les données qu'ils lui confient.

Pour obtenir des informations sur les engagements de Leroy Merlin en matière de protection des données personnelles et les traitements réalisés par Leroy Merlin notamment dans le cadre de la gestion du programme de fidélité, rendez-vous sur la politique de données personnelles disponible sur le Site Internet.

Vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition, de limitation, de rectification, de portabilité et de suppression des données à caractère personnel vous concernant que vous pouvez exercer en adressant un courrier électronique à l'adresse [dpo@leroymerlin.fr](mailto:dpo@leroymerlin.fr) ou en cliquant ici.

Vous pouvez également faire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), notamment sur son site internet [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr).